

## La parole aux adhérents

Maintenant, la parole est aux adhérents. Qu'ils s'en emparent et qu'ils soient le plus nombreux possible à venir voter pour l'une des quatre motions qui se présentent à leurs suffrages, le 21 mai.

Le 25 avril s'est tenue à Brest l'Assemblée générale de présentation des motions pour le Congrès de Poitiers. Marc Coatanéa pour la motion A, Gwenegan Bui pour la motion B et Karine Berger pour la motion D ont, pendant près de deux heures, présenté le texte qu'ils défendent et répondu aux questions des adhérents. La motion C, n'a pour l'heure pas de représentant dans le Finistère.

Pour les trois représentants des motions, le Congrès de Poitiers doit être utile, pour les Français et doit permettre le succès de la gauche en 2017. Car, c'est bien la fin du quinquennat et les conditions de la victoire en 2017 qui se joueront à Poitiers. Les socialistes doivent, par conséquent, être à la hauteur et mener un débat constructif et respectueux de chacun. Car, s'il s'agit de débats internes au Parti Socialiste, il faut bien avoir conscience qu'ils seront observés de près par les Français.

Le 25 avril, les trois représentants des motions ont apporté la démonstration qu'il est possible de débattre sereinement et de manière constructive pour apporter aux Français les réponses à leurs attentes.

Après une présentation des textes qui seront soumis aux votes des adhérents, les questions des militants ont d'abord porté sur l'économie et la croissance. Après avoir demandé beaucoup d'efforts aux Français au début du quinquennat, comment la majorité peut-elle redonner du pouvoir d'achat aux ménages les plus modestes et stimuler la croissance et l'emploi?



Pour un congrès utile

Quel avenir pour la ruralité? La question est revenue, à plusieurs reprises. Qu'il s'agisse de santé, d'éducation ou d'accès au haut débit, il existe un sentiment d'abandon et un risque de fracture territoriale auquel la majorité devra répondre.

Après les questions économiques, viennent tout naturellement les questions plus internes concernant le fonctionnement quotidien du Parti Socialiste. Chacun partage le même constat : il faut rapidement faire évoluer les instances du PS qui ne sont plus adaptées à la réalité politique et médiatique.

L'unité de la gauche doit être renforcée pour les représentants des trois motions. Cela est d'autant plus important que les forces réactionnaires connaissent une dynamique inquiétante. Le débat de ce congrès doit donc porter sur la manière dont le PS fait vivre le dialogue avec ses partenaires de gauche, mais aussi avec les organisations syndicales et le monde associatif.

La parole est maintenant aux adhérents. Dans les sections ou les circonscriptions, les débats doivent s'engager afin de confronter les points de vue et de permettre aux adhérents de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause, le 21 mai.

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 30/04/2015



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## Peine de mort

Le combat pour l'abolition de la peine de mort n'est jamais définitivement gagné. Dans le monde, encore trop d'États la pratiquent et c'est l'honneur de la France que François Hollande défende l'abolition, partout dans le monde, pour les ressortissants français, mais aussi pour l'ensemble des condamnés.

Cependant, s'il faut être actif sur la scène internationale, il apparaît de plus en plus clairement qu'en France aussi, les défenseurs de l'abolition vont devoir se mobiliser pour expliquer encore et toujours que la démocratie se grandit à refuser d'appliquer la loi du Talion, que la peine de mort n'est en aucun cas une peine dissuasive et que la vie politique ne se réduit pas à une opposition entre les « laxistes », fiers de vivre dans un pays qui ne pratique plus la peine de mort, et les prétendus « courageux » qui profitent de chaque fait divers pour tenter de revenir sur l'abolition.

PS29

## Chiffre de la semaine

**10** millions d'euros

C'est le montant que la Région Bretagne va consacrer à l'entretien et aux remplacements des TER, à partir de 2018.